

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

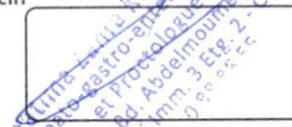
- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

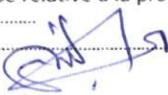
### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	02881	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	06.66.41.46.97	Total des frais engagés :	
Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
 22/02/2021			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :			
Boukhari Hussaine			
Age: 67			
Lien de parenté :			
<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
Dyspepsie - ballonnement RGO			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous brouillon à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

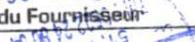
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca  
Signature de l'adhérent(e) : 



#### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/21	CS +		3000 Frs	INP : 0912508718
06/03/21	consult		6	unia din Honorarium so-en Prologue Prologue moumenet 2 - Casa

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06.03.95	381,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Référencier	Date	Désignation des échantillons	Montant totaux
ABORATOIRES SCIENTIFIQUES 11-13, Rue Hocine BEN ALI CASABLANCA Tel: 05 22 27 64 84		Mr BOUKHARI Hassan Dossier :f0222036 / Date 22.02.2021 Total B: 1248 / Dossier : 1110,72D B 80B 250B 20B 100B 140B 480 B 30B 30B 100B 18	

Cabinet d'Assistance Sociale et de Recouvrement		AUXILIAIRE	Dossier : 02222037 / Date 22.02.2021
3, Rue Bourgogne BTP BLANCA - Tel. 05 22 21 11 11		Date des Soins	Total B: 200 / Dossier : 178,00DH
		B 200	Montant détaillé des Honoraires

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

La mention est précisée de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

- Lauréat de la faculté de médecine Hassan II - Casablanca
- Ancien médecin au CHU Ibn Rochd-Casablanca
- Ancien médecin en Unité de Proctologie de l'Hôpital Saint Joseph-Paris
- Diplômée en proctologie - Rennes
- Diplômée en pathologie fonctionnelle digestive - Lyon
- diplômée en maladie inflammatoire chronique de l'intestin - Lille

## ORDONNANCE

Casablanca le, 22/02/2021

Mr Boukhari hassane

LOT 20002  
PER 10/21  
PPV 82DH10  
82,10

1) Esac 20 mg gélule

1 gélule matin et 1 gélule le soir ( 15 à 30 min avant les repas) pendant 1 semaine

2) Cloprame 10 mg

1 cp \* 3 par jour (20 min avant les repas) pendant 1 semaine

3) Carbosylane

1 dose\* 3 par jour ( avant les repas) pendant 2 semaines

Sothema  
L. Tazi. Pharmacien Resp.  
CARBOSYLANE - 24 doses  
PPV 44.80 DH  
  
Barcode  
6118001070386

PHARMACIE ALMASSIRA  
BENMOUSSA Ouafae  
Docteur en Pharmacie  
51, Rue Rahai Ben Ahmed  
Tél : 022.24.80.54  
Fax : 022.24.85.44

Dr. Fatima Zahra KHARBACHI  
Gastro-enterologue et Proctologue  
1, Angle Bd. Abdelmoumen et  
Rachati Imm. 3 étg. 2 - Casa  
Tal. 0522860356

- Lauréat de la faculté de médecine Hassan II - Casablanca
- Ancien médecin au CHU Ibn Rochd-Casablanca
- Ancien médecin en Unité de Proctologie de l'Hôpital Saint Joseph-Paris
- Diplômée en proctologie - Rennes
- Diplômée en pathologie fonctionnelle digestive - Lyon
- diplômée en maladie inflammatoire chronique de l'intestin - Lille

## ORDONNANCE

Casablanca le, 06/03/2024

82.10

Mr Boukhari hassane1) Esac 20 mg gélule ( 2 boites )

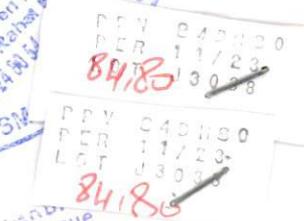
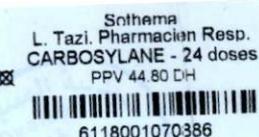
1 gélule matin et 1 gélule le soir (15 à 30 min avant les repas)  
pendant 2 semaines

2) Carbosylane ( 1 boites )

1 dose \* 3 jour ( avant les repas )

3) Prézar 50 mg

1 cp par jour pendant 3 mois ( 3 boites )



· Lauréat de la faculté de médecine Hassan II - Casablanca

· Ancien médecin au CHU Ibn Rochd-Casablanca

· Ancien médecin en Unité de Proctologie de l'Hôpital Saint Joseph-Paris

· Diplômée en proctologie - Rennes

· Diplômée en pathologie fonctionnelle digestive - Lyon

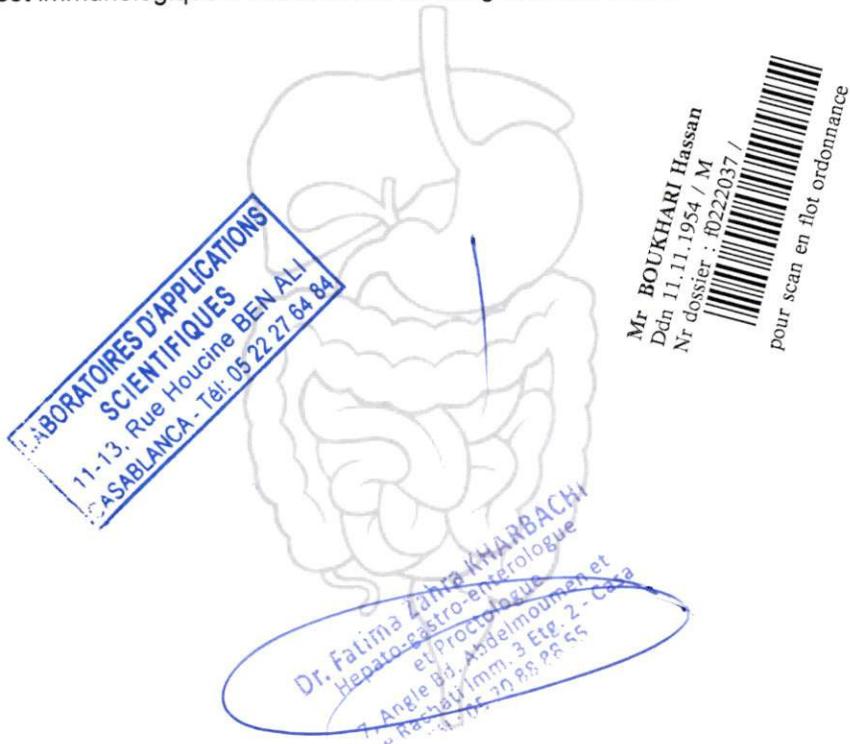
· Diplômée en maladie inflammatoire chronique de l'intestin - Lille

## ORDONNANCE

Casablanca le, 22/02/2021

Mr Boukhari hassane

Test immunologique à la recherche de sang dans les selles



- Lauréat de la faculté de médecine Hassan II - Casablanca
- Ancien médecin au CHU Ibn Rochd-Casablanca
- Ancien médecin en Unité de Proctologie de l'Hôpital Saint Joseph-Paris
- Diplômée en proctologie - Rennes
- Diplômée en pathologie fonctionnelle digestive - Lyon
- diplômée en maladie inflammatoire chronique de l'intestin - Lille

## ORDONNANCE

Casablanca le, 22/02/2021

Mr Boukhari hassane

NFS- plq

Ferritinémie

GAJ

Hba1C

Cholesterol HDL- LDL -TG

25 oh vit D2- D3

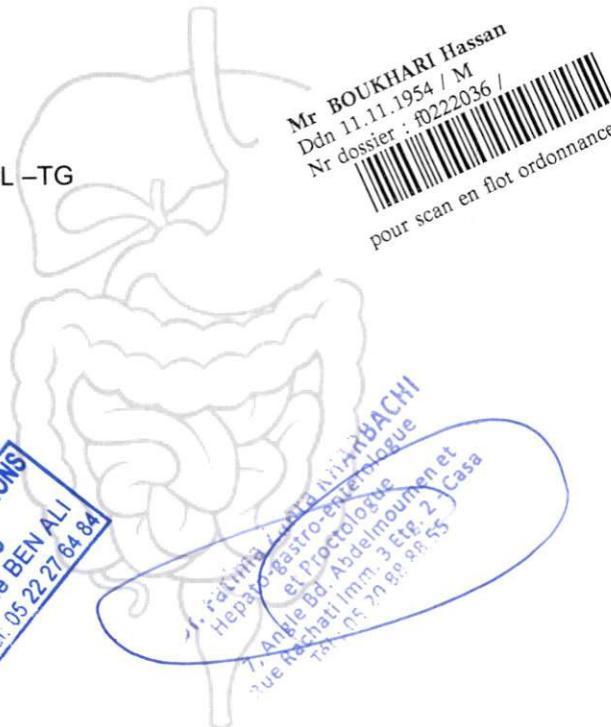
Urée- creat

ASAT - ALAT

Mr BOUKHARI Hassan  
Ddn 11.11.1954 / M  
Nr dossier : 10222036 /



pour scan en flot ordonnance



# COUDON

## LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN  
Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Professeur Agrégé de Biochimie  
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste  
de l'Université Libre  
de Bruxelles

Membres **uni**  **bio** International

### FACTURE

- Numéro f0222036
- N° Matricule: 0002881 A
- Analyses du 22.02.2021
- Prescrit par : Dr KHARBACHI FATIMA ZAHRA

Monsieur BOUKHARI Hassan  
11 RUE DE VERDI  
BELVEDERE CASABLANCA  
RAM MUPRAS

Le 22 Février 2021

NF	FERT G	HBA1 CTHL VITD SERO U	CRE	TGOP
PDS1				

**TOTAL des B .....** : 1.248 (Tarif RAM)  
**TOTAL Facture** : 1.110,72 DH

Part à la charge du patient : 100% 1.110,72 DH

**Net à payer** : 1.110,72 DH

**PAYE**



# COUDON

## LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN  
Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Professeur Agrégé de Biochimie  
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste  
de l'Université Libre  
de Bruxelles

Membres  International

### FACTURE

Numéro f0222037

N° Matricule:0002881 A

Analyses du 22.02.2021

Prescrit par : Dr KHARBACHI FATIMA ZAHRA

Monsieur BOUKHARI Hassan  
11 RUE DE VERDI  
BELVEDERE CASABLANCA  
RAM MUPRAS

Le 22 Février 2021

SGSQ

**TOTAL des B .....** : 200 (Tarif RAM)  
**TOTAL Facture** : 178,00 DH

Part à la charge du patient : 100% 178,00 DH

**Net à payer** : 178,00 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS  
SCIENTIFIQUES  
11-13, Rue Houcine BEN ALI  
CASABLANCA - Tel: 05 22 27 64 84